

PORTRAIT DE LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE DANS LES ENTREPRISES AGRICOLES AU QUÉBEC

Les particularités du milieu agricole (longues heures de travail, horaires atypiques, volatilité des revenus, etc.) présentent de nombreux défis dans le quotidien des entrepreneurs agricoles. Pour éclairer les différentes facettes de la réalité du secteur agricole en matière de conciliation travail-famille, un sondage a été mené à l'automne 2020 auprès de 900 ménages agricoles âgés de 21 à 55 ans et ayant au moins un enfant de moins de 18 ans à leur charge. Les copropriétaires qui ont participé à l'étude sont dans 53 % des cas des femmes et dans 47 %, des hommes. Cet exercice a permis de mettre en lumière différentes réalités vécues par les familles agricoles.

L'ENTREPRISE AGRICOLE : UN MILIEU DE VIE FAMILIAL

L'entreprise agricole est à la fois un milieu entrepreneurial et un milieu familial. En effet, 73 % des répondants habitent directement sur les lieux de l'entreprise et 98 % d'entre eux affirment que leurs enfants fréquentent les lieux de l'entreprise.

Les familles agricoles sondées ont en moyenne 2,92 enfants. L'engagement des enfants à la ferme est très valorisé alors que quatre répondants sur cinq estiment qu'il est assez important ou très important que les enfants s'engagent dans l'entreprise. Les deux tiers (67 %) des répondants affirment que leurs enfants s'impliquent de manière bénévole ou salariée au sein de l'entreprise.

En matière de santé et sécurité, le quart (27 %) des répondants rapportent être assez inquiets ou très inquiets lorsque leurs enfants fréquentent les lieux de l'entreprise. Cette proportion augmente à 46 % lorsque les enfants sont âgés de six ans ou moins.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DE STRESS

Plus des trois quarts (77 %) des agricultrices et des agriculteurs rapportent que les conditions météorologiques sont un facteur de stress important, suivi de la charge de travail (74 %), de la situation financière de l'entreprise (64 %) et du bris de machinerie (63 %).

Tableau 1. Proportion des répondants et des répondantes vivant un stress moyen ou élevé face aux différentes sources de stress

Sources de stress en relation avec les activités de l'entreprise	Hommes	Femmes	Total
Conditions météorologiques incertaines	77 %	76 %	77 %
Charge de travail	69 %	79 %	74 %
Situation financière de l'entreprise	62 %	66 %	64 %
Bris de machinerie	62 %	63 %	63 %
Gestion des tâches administratives	47 %	53 %	50 %

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Résultats préliminaires de l'étude sur la conciliation travail-famille en agriculture, 2021.

Les agricultrices vivent en général un stress plus élevé que les agriculteurs. C'est en particulier le cas face à la charge de travail (79 % comparativement à 69 %) et à la planification financière de l'entreprise (62 % comparativement à 54 %).

À TEMPS PLEIN DANS LEUR ENTREPRISE AVEC UN TRAVAIL EXTÉRIEUR

Près des deux tiers (60 %) des répondants travaillent à temps plein au sein de leur entreprise, et 56 % évaluent la situation financière de leur entreprise comme étant bonne ou très bonne. Cependant, la moitié (52 %) des répondants ne se sont pas versés de salaire ou de dividende dans les cinq dernières années. Près de la moitié (47 %) des répondants travaillent également à l'extérieur de leur entreprise.

LES HOMMES ACCORDENT PLUS DE TEMPS AUX ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

En basse saison, la moyenne d'heures travaillées est de 38 heures pour les hommes et de 25 heures pour les femmes. En haute saison, ce nombre augmente, respectivement, à 64 heures et à 44 heures par semaine. Près du tiers (32 %) des répondants souhaiteraient accorder moins d'heures aux activités de l'entreprise.

Pour ce qui est de la répartition des tâches au sein de l'entreprise, les femmes sont davantage responsables des tâches administratives (64 %) que leurs homologues masculins (20 %). Les décisions stratégiques sont majoritairement sous la responsabilité des deux membres du couple (73 %).

Tableau 2. Répartition des tâches au sein de l'entreprise

Tâches	Hommes	Femmes	Les deux
Tâches liées à l'exploitation	50 %	7 %	42 %
Décisions liées à la production	37 %	9 %	54 %
Tâches administratives	20 %	64 %	17 %
Décisions stratégiques	23 %	4 %	73 %

Source : MAPAQ, Résultats préliminaires de l'étude sur la conciliation travail-famille en agriculture, 2021.

LES FEMMES SONT PLUS SOUVENT RESPONSABLES DES TÂCHES DOMESTIQUES

Les femmes sont plus souvent identifiées comme étant responsables des tâches domestiques. Plus du quart (27 %) des répondantes y accordent plus de 20 heures par semaine, alors que c'est le cas de 10 % des répondants masculins.

Plus de la moitié (55 %) des agricultrices ressentent un stress moyen ou élevé concernant les activités du ménage, alors que cette proportion est de 31 % chez les agriculteurs.

Tableau 3. Répartition des tâches au sein des ménages

Activités domestiques et familiales	Hommes	Femmes	À deux
Planification de l'épicerie	7 %	72 %	21 %
Inscription des enfants au service de garde et à l'école	3 %	87 %	10 %
Inscription des enfants à des activités de loisirs	4 %	75 %	20 %
Prise de rendez-vous et accompagnement des enfants aux rendez-vous	3 %	71 %	26 %
Conduite des enfants à leurs activités	6 %	47 %	47 %
Entretien de la maison et du véhicule	10 %	36 %	54 %
Gestion des dépenses du ménage	8 %	46 %	46 %

Source : MAPAQ, Résultats préliminaires de l'étude sur la conciliation travail-famille en agriculture, 2021.

Au cours des cinq dernières années, la majorité (70 %) des répondants ont fait appel à un service de garde (garderie en milieu familial, centre de la petite enfance, garderie privée, famille et amis, etc.). Présentement, un répondant sur cinq (20 %) utilise l'un de ces services. Dans ce groupe, les deux tiers (66 %) les utilisent minimalement 30 heures par semaine.

UN DÉSÉQUILIBRE EN FAVEUR DE L'ENTREPRISE

Les hommes (83 %) sont plus nombreux que les femmes (70 %) à signaler que la conciliation travail-famille permet d'accorder assez de temps aux besoins de l'entreprise. Cependant, plus du tiers des hommes (38 %) et des femmes (36 %) perçoivent qu'ils ou elles n'accordent pas suffisamment de temps aux tâches domestiques, aux soins des enfants et aux loisirs des enfants.

Plus d'un répondant sur trois (36 %) n'est pas satisfait ou est peu satisfait de l'équilibre entre les activités de l'entreprise et les activités familiales.

STRATÉGIES ADOPTÉES LORS DE LA GROSSESSE

Le Régime québécois d'assurance parentale a été utilisé par 74 % des ménages. Les femmes en ont bénéficié en moyenne pendant 36 semaines, alors que les hommes en ont bénéficié en moyenne pendant six semaines. Les principales raisons mentionnées pour justifier le non-recours à ce

programme sont l'inadmissibilité, en raison d'un revenu inférieur à 2 000 \$ (28 %), et le fait de ne pas avoir cotisé au régime (15 %).

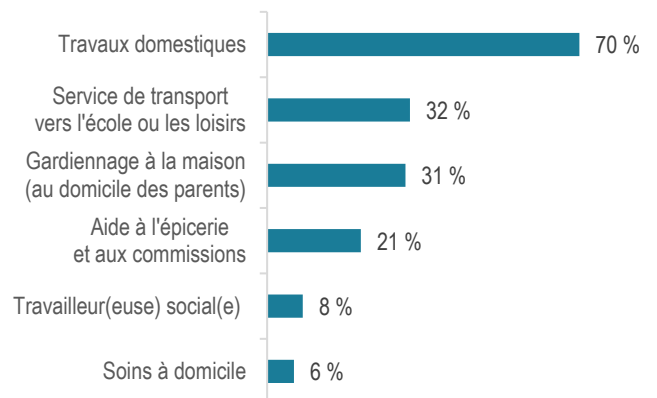
Seulement 18 % des ménages rapportent que la femme a bénéficié du retrait préventif prévu par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail au moment de sa grossesse.

Lors de la grossesse, les deux tiers (65 %) des ménages se sont adaptés en diminuant le nombre d'heures travaillées par la femme. Les entreprises ont compensé en augmentant la charge de travail d'un partenaire d'affaires (ex. : conjoint) (42 %), en répartissant les tâches entre les employés de l'entreprise (20 %), en faisant appel à de l'aide familiale non rémunérée (15 %) ou en embauchant un nouvel employé (15 %).

LES SERVICES FACILITANT LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

La majorité (70 %) des répondants estiment qu'une aide pour les travaux domestiques faciliterait la conciliation travail-famille. Près du quart des ménages souhaiteraient que les services de garde soient ouverts plus tôt le matin (23 %) ou plus tard en fin de journée (24 %).

Figure 1. Services qui faciliteraient la conciliation travail-famille



Source : MAPAQ, Résultats préliminaires de l'étude sur la conciliation travail-famille en agriculture, 2021.

EFFET DE LA PANDÉMIE

Plus de la moitié (53 %) des agricultrices estiment que la pandémie a eu une incidence sur la conciliation travail-famille. En ce qui concerne le temps accordé à l'entreprise, 38 % des agricultrices et 26 % des agriculteurs rapportent qu'il a été plus difficile d'y accorder du temps. Toutefois, 15 % des répondants estiment que la pandémie a facilité cet aspect de la conciliation travail-famille.

Pour ce qui est du temps accordé à la gestion des enfants, 44 % des agricultrices et 30 % des agriculteurs soulignent qu'il a été plus difficile d'y accorder du temps en raison de la pandémie. En revanche, près du quart (24 %) des répondants estiment qu'il a été plus facile d'accorder du temps à la gestion des enfants.